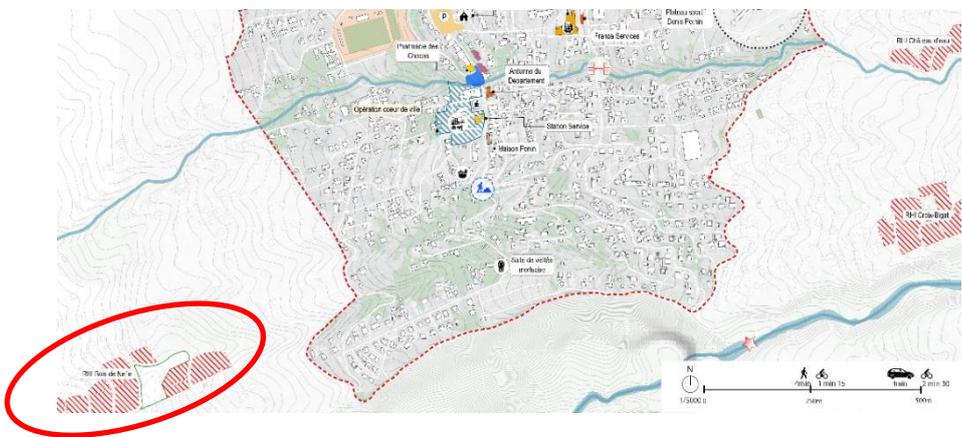


FICHE ACTION N° 4.2.6.

RHI Bois-de-Nèfles

Axe	4. Améliorer les conditions de vie des habitants à travers le logement et les espaces publics
Orientation stratégique	4.2. Améliorer la qualité de l'offre en logement et répondre aux nouveaux besoins
Action nom	Finaliser l'opération RHI Bois-de-Nèfles
Action n°	4.2.6.
Statut	En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input checked="" type="checkbox"/>
Périmètre d'application	Périphérie périmètre PVD/ORT
Niveau de priorité	Fort <input type="checkbox"/> / Médian <input checked="" type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	SHLMR
Description de l'action	<p>Lever les blocages identifiés et achever l'opération, lancée en 2004 visant au traitement de la problématique d'habitat insalubre concernant 81 ménages à l'état initial. Le site de relogement en mixité sociale comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction de 10 maisons de ville en LLTS (livrés en 2017) - La construction de 22 logements en LES (en cours) - 3 projets en PTZ (réalisés) - 18 lots libres (en cours) - 20 démolitions sur différents secteurs de la commune. <p>5 ménages ont bénéficié d'une amélioration légère de leur logement. La commune a contribué à l'équilibre de l'opération à hauteur de 1 047 565 €. La phase travaux du projet d'aménagement de l'aire de loisirs doit démarrer dans les prochaines semaines. A la suite des difficultés rencontrées par l'opérateur dans le cadre des financements en LES, il s'agit d'étudier les possibilités d'un achèvement satisfaisant de l'opération.</p>
Partenaires	Etat, commune de Trois-Bassins
Dépenses prévisionnelles (HT)	Temps agents Aménagement du parc paysager : 350 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	A définir.
Calendrier	A définir pour la suite des opérations.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Programme Local de l'Habitat et Plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne du TCO
Lien autres actions du programme	<p>Action 4.2.1. Poursuivre les objectifs de mixité sociale et de réponse aux besoins globaux en logement du PLH</p> <p>Action 4.1.3. Lancer une étude pré-opérationnelle OPAH multisites</p> <p>Action 4.2.4. Permettre l'amélioration légère des logements des allocataires CAF</p> <p>Action 4.2.5. Mettre en œuvre les objectifs du Fonds Mutualisé d'Amélioration de l'Habitat</p> <p>Action 4.2.7. Finaliser l'opération RHI Croix-Bigat</p>

	Action 4.2.8. Finaliser l'opération RHI Château-d'eau
Concertation	A reprendre avec les ménages non encore relogés.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Point sur les situations. Solutions retenues en lien avec les familles. Relogements effectués. Finalisation de l'ensemble de l'opération.
Conséquence sur la fonction de centralité	Lutte contre les poches d'habitat insalubre à proximité immédiate du centre-ville.
Annexes	Localisation (extrait du plan guide)
	
	Site de relogement :
	
	Avancement août 2022 :
	